185, avenue de Choisy - 75013 Paris tél. > 01 44 24 72 72

fax > 01 44 24 72 73 www.fnas.net

automne@fnas.net

# Paris du vendredi 8 au lundi 11 novembre 2024

	Avec hébergement	Sans hébergement	
Nom de l'ouvrant droit			
Prénom		N° d'ouvrant droit	
Adresse			
Code Postal	Ville		
Téléphone	Mobile	Date de naissance	
Adresse électronique			
Profession		Intermittent	Permanent (CDI, CDD, contrats aidés)
Transport :	Train	Autre transport	,
Je voyage seul(e) et souhaite	e	une chambre de	ouble à partager
New dee perticipants o	u cáicur De	,	
Nom des participants a	iu sejoui Pio	énom <b>N</b> é	(e) le Ayant droit
Nom des participants a	iu sejoui Pio	enom Ne	(e) le Ayant droit
Nom des participants à	iu sejour Pro	enom Ne	(e) le Ayant droit
Nom des participants à	iu sejour Pro	enom Ne	(e) le Ayant droit
Nom des participants à	lu sejour Pro	enom Ne	(e) le Ayant droit
Nom des participants à	iu sejoui Pri	enom Ne	(e) le Ayant droit
Nom des participants à	iu sejoui Pri	enom Ne	(e) le Ayant droit
Nom des participants à	lu sejoui Pro	enom Ne	(e) le Ayant droit
Nom des participants à	lu sejoui Pro		
Joindre à votre env	/oi : de 50% du montant total (15		Nombre de participants

Signature

Fait le



## Paris du vendredi 8 au lundi 11 novembre 2024

### Validité de votre demande

• Vos droits doivent être ouverts à la date de réception de votre demande d'inscription

### Documents à fournir

Lors de votre première demande de l'année, il faut produire :

- Copie intégrale de l'avis d'impôt sur les revenus de l'année n-2, ou des deux avis pour les couples non mariés
- Copie intégrale du ou des livrets de famille dans le cas de famille recomposée (sauf les pages blanches), ou extrait d'actes de naissance avec filiation (à fournir une seule fois pour l'inscription des membres du foyer)
- Un justificatif de vie commune pour les couples non mariés (copie de la déclaration de vie maritale faite en mairie ou du PACS, d'un RIB ou RIP de compte joint, d'une quittance de loyer mentionnant les deux noms) et la copie de la pièce d'identité du conjoint (à fournir une seule fois pour l'inscription de votre conjoint).
- Un certificat de scolarité pour les enfants majeurs
- Un RIB (si vous souhaitez un règlement de prise en charge par virement).

Si vous nous avez déjà adressé ces documents cette année, il est inutile de nous les envoyer de nouveau.

#### Dans certains cas

Compte tenu du décalage entre le moment où le travail est effectué et celui où le FNAS reçoit les informations des entreprises, il peut se faire que dans certains cas (incertitudes sur les temps de travail pour les salariés intermittents, ou périodes tangentes d'ouverture de droits pour les autres salariés), pour ne pas pénaliser le salarié, le FNAS lui demande de produire son ou ses dernier(s) bulletin(s) de salaire.